

Instruction applicable to French UTAC sites.

INFORMATION RELATIVE AUX VIDEOS SUR LA VOIE PUBLIQUE DANS LE CADRE D'ESSAIS AUTOMOBILES

La société UTAC, dont le siège social est situé à Autodrome de Linas-Monthéry, Avenue Georges Boillot, 91310 Linas, a pour activité la réalisation d'essais de mise au point, de développement et de validation visant à établir la conformité des véhicules et de leurs équipements avec les directives européennes avant la mise sur le marché desdits véhicules. Les prestations fournies par UTAC s'adressent principalement aux constructeurs automobiles et aux équipementiers.

Objet et finalité du traitement :

Dans le cadre de la réalisation de services d'essais automobiles pour le compte de ses clients, la société UTAC effectue sur la voie publique des séances de conduite avec caméras embarquées. Les caméras enregistrent en continu l'environnement proche du véhicule. Les images enregistrées des environnements de conduite servent à l'analyse des comportements des véhicules et à l'amélioration de leurs fonctionnalités au cours des processus d'homologation et de développement des véhicules.

Les vidéos peuvent également être analysés par UTAC en cas d'accidents de la circulation routière pour la déclaration du sinistre auprès des assureurs.

Bases de licéité :

L'intérêt légitime (cf. article 6.1.f. du règlement général sur la protection des données dit RGPD).

Catégories de données personnelles collectées :

Le véhicule circulant sur la voie publique, les caméras embarquées sont susceptibles de capter les :

- Images des usagers de la route et personnes circulant sur la voie publique ;
- Images des plaques d'immatriculation des véhicules ;
- Voix des personnes se trouvant sur la voie publique à proximité du véhicule.

Ces données personnelles ne sont pas utilisées par la suite.

- Usagers de la route
- Personnes circulant sur la voie publique
- Salariés UTAC
- Clients

Destinataires des données :

Dans la limite de leurs attributions respectives sont destinataires de tout ou partie des données :

- Les services Essais et Homologation d'UTAC
- Le client
- Le cas échéant, l'assureur

Le client pouvant être localisé à l'étranger, les enregistrements vidéo sont susceptibles d'être transférés hors de l'Union européenne. Dans ce cas, un contrat de transfert est signé avec ledit client.

Durée de conservation des données :

Les enregistrements vidéo sont conservées en base active jusqu'à la fin du projet + trois (3) mois puis sont archivées dans un répertoire distinct à accès restreint pendant une durée complémentaire de cinq (5) ans en cas de contentieux en cours.

Droits des personnes :

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les faire rectifier ou les faire effacer ou vous opposer au traitement. Vous disposez également d'un droit à la limitation du traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur ce traitement de vos données, vous pouvez contacter notre responsable de la protection des données par voie électronique : dpo@utac.com

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou non conformes aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation en ligne à la CNIL.

Personnes concernées :

INFORMATION ON VIDEO RECORDING DURING AUTOMOTIVE TESTING ON PUBLIC ROADS

UTAC, whose head office is located at Autodrome de Linas-Montlhéry, Avenue Georges Boillot, 91310 Linas, carries out adjustment, development and validation tests to establish the compliance of vehicles and their equipment with European directives before the vehicles are placed on the market.

The services provided by UTAC are mainly aimed at car manufacturers and equipment suppliers.

Purpose of processing and personal data collected:

As part of the automotive testing services it provides for its clients, UTAC carries out driving sessions with on-board cameras on the public roads. The cameras continuously record the vehicle's immediate environment. The images recorded enable the vehicle to react automatically to dangers in road traffic, and to help improve road behaviour by recognising road signs. Images that are recorded are used to investigate behaviour during the homologation and development processes. The video recording may also be analysed by UTAC in the event of road traffic accidents, to report the claim to the insurers.

Lawful basis:

Legitimate interest (cf. article 6.1.f. of the general regulation on data protection known as the RGPD).

Categories of personal data processed:

As the vehicle is circulating on public roads, the on-board cameras are likely to pick up:

- Images of road users and people on the public roads
- Images of vehicle number plates
- Voices of people on the public roads near the vehicle

This personal data is not used for any purpose.

Data subjects

- Road users
- People on the public roads
- UTAC employees
- Clients

Recipients of the personal data:

Within the limits of their respective responsibilities are recipients of all or part of the data:

- Testing and Homologation Departments

- Client
- Where applicable, the insurer

As the client may be located abroad, the video recordings may be transferred outside the European Union. In that case, a data transfer agreement will be concluded with the said client.

Data retention period:

Video recordings are kept in an active database for the duration of the project + three (3) months and then archived in a separate directory with restricted access for a further period of five (5) years in the event of ongoing litigation.

Individual rights:

You have the right to access your personal data, to have it corrected or deleted and you can object to the processing. You also have the right to limit the processing of your data.

If you want to do so or if you have any other question concerning your personal data, please address it by email at : dpo@utac.com

If you believe, after contacting us, that your rights are not respected or that the access control system does not comply with data protection rules, you can submit a complaint online on CNIL website.